

Dans l'intervalle, d'autres études ont été entreprises, mais nous ne savons même pas lesquelles sont terminées. J'exhorte le secrétaire parlementaire à presser un peu les gens qui sont chargés d'établir ces réponses.

**M. Towers:** Madame le Président, je suppose que nous avons tous des vœux que nous aimerions voir se réaliser. Le mien, c'est que le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) puisse se mettre à la place d'un de mes électeurs qui fait l'objet de poursuites et dont l'affaire est maintenant devant la Cour suprême du Canada, par suite de la politique du gouvernement concernant le programme de conversion au système métrique. Ma question qui porte le numéro 811, se trouve au *Feuilleton* depuis le 8 mai de l'année dernière.

**Des voix:** Quelle honte!

**M. Towers:** C'est une question simple. Je plains sincèrement le secrétaire parlementaire, car je pense que c'est la Commission du système métrique qui le laisse poireauter et ne lui remet pas la réponse voulue. C'est la cinquième fois que je pose cette question. J'estime que mes électeurs ont droit à une réponse. Non seulement ils en payent les frais, mais ils sont aussi poursuivis en justice. Voici le texte de la question n° 811:

1. Par année, quel montant est affecté, au total, au programme de conversion au système métrique?

2. a) Combien de personnes travaillent présentement dans le cadre de ce programme, b) combien d'années-personnes ont été allouées à ce programme?

3. a) Combien d'employés contractuels ou d'experts-conseils ont été engagés dans le cadre de ce programme, b) combien d'argent leur a été versé au total chaque année?

4. a) Combien de contrats la Commission a-t-elle signés avec des experts-conseils, b) quels sont les contractants et à combien s'est élevée leur rémunération annuelle?

5. Quel montant a été versé jusqu'à présent à la promotion du programme de conversion au système métrique par les médias?

6. Combien de lettre de Canadiens la Commission du système métrique a-t-elle reçues au sujet de l'application du programme et combien d'entre elles étaient des lettres de a) plainte, b) félicitation?

7. a) Les poids et les mesures établis par le programme canadien de conversion au système métrique sont-ils entièrement compatibles et interchangeables avec ceux d'autres pays qui ont adopté le système, b) la «tonne» canadienne équivaut-elle parfaitement à celle des autres pays? . . .

\* \* \*

● (2200)

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**Mme le Président:** A l'ordre. Le député de Nepean-Carleton. Je signale qu'il est 10 heures.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Quand j'ai posé aujourd'hui la question traditionnelle au sujet des travaux de la Chambre, question qu'a reprise le député de Mississauga-Sud, le leader du gouvernement à la Chambre ne s'est pas montré très précis quant aux travaux de la Chambre pour demain . . .

**Des voix:** Il est 10 heures.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Il a dit que l'on étudierait peut-être le bill sur le pouvoir d'emprunt, peut-être autre chose. Je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre est maintenant en mesure de nous dire ce qu'il entend aborder demain.

### L'ajournement

**M. Pinard:** Madame le Président, à l'appel des ordres inscrits au nom du gouvernement, nous tenterons de présenter notre motion tendant à limiter le temps attribué à l'étude de la constitution.

**Des voix:** Bravo!

### MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

**Mme le Président:** L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

#### L'ÉNERGIE—LE RETARD DANS LA CONSTRUCTION DES USINES DE TRAITEMENT DES SABLES BITUMINEUX

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur l'Orateur, le 12 novembre, j'ai posé une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) à propos du Programme énergétique national et du différend qui met aux prises la province de l'Alberta et le gouvernement fédéral à propos du prix de l'énergie. J'ai dit au ministre qu'il devrait essayer de trouver un terrain d'entente avec le ministre de l'Énergie de la province de l'Alberta et que la question de la suspension des travaux de construction des usines de traitement des sables bitumineux et du pétrole lourd ne devrait pas être abordée dans les négociations d'ordre général sur le prix du pétrole et le partage des recettes pétrolières.

J'ai dit cela pour un certain nombre de raisons. Le comité des ressources nationales et des travaux publics dont je fais partie a discuté du pétrole lourd et des sables bitumineux l'automne dernier. Le comité a tenu une série de discussions et de réunions avec les différentes sociétés en cause. Nous nous sommes rendu compte qu'il s'agit d'un programme de grande importance. L'usine de traitement de sables bitumineux prévue à l'origine, l'usine Syncrude, coûtera de 2 à 3 milliards de dollars mais les deux usines dont on discute actuellement coûteront de 8 à 10 milliards de dollars et n'entreront pas immédiatement en production car elles constituent plutôt des projets à long terme qu'il faudra plusieurs années à réaliser. Les travaux de construction requièrent des investissements considérables.

Je pensais que le litige entre les gouvernements fédéral et provincial concernant la fixation du prix du pétrole et le partage des revenus serait réglé depuis longtemps d'une façon ou d'une autre avant que ces usines n'entrent en production. J'ai pensé qu'il serait judicieux de mettre de côté ce litige et de le tenir à l'écart des conflits qui ont surgi entre les deux paliers de gouvernements. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a même d'ailleurs précisé ce jour-là qu'il avait parlé au téléphone à son homologue de l'Alberta en lui disant qu'il aimerait qu'on adopte cette ligne de conduite. En définitive il est apparu qu'il était impossible de dissocier les deux points en litige tant et si bien que la province de l'Alberta continue d'exercer jusqu'à ce jour le pouvoir de bloquer le développement de ces usines de raffinage d'huiles lourdes et de sables bitumineux.